



---

# ILERI - DÉFENSE

## L'armée et la politique étrangère Suisse.

Thaïs Daufouy/Vigneron-Larosa et Pierre Ferrebeuf - Membres du pôle Europe -  
5 juin 2015

---



Des soldats de l'armée suisse FABRICE COFFRINI / AFP

---

Les médias français parlent peu de la Suisse et encore moins de sa défense ou sa politique étrangère. Pourtant, notre voisin helvétique a beaucoup à nous apprendre. Son système particulier et sa vision des relations internationales en fait un allié étrange et presque inconnu. Pourtant, son armée reste opérante et indépendante. De nombreux facteurs participent à son originalité : l'importance de l'hydrographie et la montagne, sa position centrale entre les grandes puissances du continent, sa neutralité, sa culture politique basée sur la démocratie directe, le fédéralisme et le consensus, son organisation armée en milice. Aujourd'hui, elle participe activement aux débats de la scène internationale, en ayant bien souvent un rôle de médiateur très apprécié par la communauté internationale.

Comment sa singularité a-t-elle permis à la Confédération helvétique de s'imposer comme un acteur non-négligeable dans les relations internationales ?

### **I/ Les particularités de l'armée suisse.**

À la différence de l'armée française, l'armée suisse est une armée de milice. Tous les citoyens entre 18 ans et 30 ans doivent pouvoir être mobilisés afin de défendre le territoire national. Les citoyens sont astreints à servir leurs pays que ce soit dans l'armée ou dans un service civil. Tout milicien doit systématiquement servir au minimum trois jours, pour notamment contrôler leur aptitude à servir (73% le sont). Aujourd'hui, on dénombre 40 000 conscrits qui effectuent entre 260 et 300 jours de service dans leur vie. Lors de leur recrutement, les citoyens, en fonction de leurs aptitudes et qualifications, sont repartis dans une arme (infanterie, cavalerie, artillerie, santé, etc...). C'est la politique du « *The right men and the right place* ». Pendant 6 ans, chaque soldat fait une période de service de 3 semaines. Il existe un accord entre l'État fédéral et les entreprises, afin que l'économie ne soit pas pénalisée. D'après le Général de Division Corminboeuf, celui-ci est « positif et

---

alléchant », en effet, la formation implique l'acquisition de responsabilités et de compétences valorisées et appréciées dans les entreprises. Cette formation est ainsi validée par un certificat civil. À 26 ans, il passe automatiquement dans la réserve opérationnelle, et cela pendant 4 ans. Deuxième particularité par rapport à la France, le citoyen peut ramener son équipement chez lui avec son arme. Les suisses sont reconnus comme étant d'excellents tireurs. En effet, il existe dans la plupart des villages ou cantons des stands de tir permettant aux citoyens de s'entraîner régulièrement au maniement de leurs armes. De plus, de par son brassage que lui confère le système de milice, elle est composée de fortes individualités, qui lui donnent une meilleure efficacité dans ses capacités. Ainsi, il peut être rapidement mobilisé en cas de crise. Une armée de 180.000 personnes implique un budget de 1.7 milliards.

L'armée est souvent perçue comme un facteur de mixité sociale et territoriale où les jeunes, en faisant leur classe se mélangent ; des suisses romans et alémaniques servent dans la même unité, ils partagent ensemble le quotidien exigeant de la vie militaire.

Dès la première moitié du XVIème siècle, les Suisses s'en remettent à la pratique de la neutralité armée, situation paradoxale pour un pays belliqueux à la tradition militaire reconnue. Avoir une politique extérieure commune est une gageure pour l'organisation complexe du Corps helvétique. La Suisse renonce délibérément à l'institution d'une diplomatie commune et permanente. Dès 1648, la neutralité suisse est un élément de « l'équilibre européen » des puissances et est caractérisée par trois facteurs: librement choisie, permanente et armée. Comme le dit Raymond Aron : « Un État neutre, par définition, mise sur la dissuasion : il ne songe pas à imposer aux autres États sa volonté, sinon pour les convaincre de le laisser en paix ».

## **II/ L'armée suisse, un système adapté aux problématiques du XXIe siècle ?**

Les opérations de maintien de la paix requièrent une armée plus professionnalisée, ayant des compétences de plus en plus spécifiques. On pourrait

---

penser, de par son système, que la Suisse aurait un fort retard dans ces domaines. Il n'en est rien. L'armée suisse est reconnue pour ses capacités de logistique et ses actions civilo-militaires. Malgré tout, la faiblesse de l'armée de milice réside dans la disponibilité. Le système souffre d'une remise en cause chez une part croissante de la population. Depuis les années 80, un mouvement venant de la société civile est apparu, le Groupe pour une Suisse sans Armée. Il prône la suppression pure et simple de l'armée et est à l'origine de plusieurs initiatives populaires. Ainsi, une votation a eu lieu il y a deux ans, en septembre 2013, afin de savoir si les suisses souhaitent toujours avoir une armée de milice. A la question « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire », le rejet a été de 73,6 %. Bien qu'encore négatif, on voit qu'un Suisse sur quatre a voté pour la suppression de l'armée! Le choc politique a entraîné un processus de réformes et de prise de conscience considérable.

Signe de ce malaise, il y a quelques mois, les forces aériennes suisses ont été discréditées, leurs chasseurs ne pouvant prendre l'air pour intercepter un avion de ligne détourné. Il a fallu le recours aux avions de chasse français pour escorter l'appareil, dans l'espace aérien suisse, jusqu'à Genève. Cet évènement a mis en lumière que les chasseurs suisses ne pouvaient pas prendre l'air la nuit, ni entre les heures des repas. Néanmoins, les citoyens helvétiques ont refusé l'achat de nouveaux appareils de combat, pourtant nécessaire à l'armée.

Il faut toutefois nuancer cette vision de l'armée suisse. Tout d'abord, il faut relever que les suisses s'engagent dans des opérations « soft » qui ne nécessitent pas un niveau de compétence aussi élevé que s'il s'agissait d'opérations à hautes intensités. Les menaces extérieures sont proches de celles de la France mais avec des degrés plus faibles, car le pays est neutre, sans manifestation partisane sur la scène mondiale. Le premier risque est le terrorisme mais la Suisse ne participe pas à la coalition contre Daesh, car il n'y a pas de mandat international clair ; et elle n'est pas présente dans le Sahel non plus.

---

### **III/ La politique étrangère suisse : une approche internationale atypique.**

Le responsable chargé des affaires politiques de l'Ambassade Suisse en France, nous a rappelé que soutenir les solutions politiques est dans "l'ADN Suisse" et que la constante recherche de la paix promeut les suisses en bons médiateurs. Les piliers fondamentaux de la politique étrangère suisse sont : la solidarité de par l'engagement humanitaire, l'universalité en ayant des relations avec tous les États sans exception, la disponibilité en pratiquant la politique des bons offices qui les présente comme médiateurs, facilitateurs de manière plus ou moins visibles, et la neutralité active qui leur permet d'être actifs à un niveau différent en ne prenant pas partie.

Depuis plus de 100 ans, la Suisse accueille sur son territoire des organisations internationales. Jusqu'à aujourd'hui, elle a conclu un accord de siège avec 24 de ces organisations: 21 sont établies à Genève, deux à Berne et une à Bâle. En outre, environ 250 organisations non gouvernementales ayant un statut consultatif auprès des Nations Unies ont leur siège en Suisse. La surveillance de ces lieux et des ambassades, se fait par l'armée suisse, avec la mise en place d'un dispositif depuis 1999 appelé « *amba centro* »<sup>1</sup>.

#### **A/ L'Organisation du traité de l'Atlantique nord et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.**

Une adhésion à l'Otan n'est pas concevable pour la simple raison que la Suisse tient à sa neutralité permettant une politique étrangère autonome. Même durant la guerre Froide, la Suisse n'a jamais envisagé de rejoindre l'organisation de l'Atlantique Nord. Pour tout dire, l'État Major suisse avait envisagé une invasion de son territoire par les forces du pacte de Varsovie comme par celles de l'Otan.

---

<sup>1</sup> La surveillance des ambassades internationales de l'ONU à Genève, Bernes et les consulats généraux à Zürich se font par des bataillons présents pendant 15 jours. Sachant que la surveillance se fait 24/24 et qu'une personne peut faire 6h, il faut 4 soldats pour un poste. Il y a 250 postes, donc un bataillon de 1000 personnes. Aujourd'hui ce sont des professionnels qui le font.

---

Cependant, la Suisse a bien évidemment rejoint des partenariats, dont celui du « Partenariat pour la paix » proposé par l'Otan. Cela lui permet de coopérer dans une démarche pacifique tout en ne faisant pas partie de l'alliance. Ainsi, la Suisse peut opérer avec des forces appartenant à l'Otan car elle utilise les mêmes codes et les mêmes documents pour la planification, ce qui facilite la compréhension, la formation et les échanges. Malgré tout, l'armée suisse reste autonome et sous commandement national.

La présidence de l'OSCE par la Suisse a été marquée par la crise ukrainienne. Fidèle à sa politique visant à promouvoir le dialogue entre les différents protagonistes, le gouvernement helvétique s'est attaché à favoriser les discussions afin d'obtenir un accord de cessez le feu. Même si sur le terrain cela est à relativiser, les différentes nations concernées saluent le rôle qu'a joué la Suisse pour la paix.

## B/ L'Organisation des Nations Unies.

La Suisse est rentrée tardivement à l'ONU, en 2002 après plusieurs échecs lors des différentes votations. Pourtant, elle a pris part dès 1945 à des initiatives, comme le prouvent les institutions onusiennes basées en Suisse. Depuis son entrée, l'armée suisse participe à des missions de maintien de la paix souvent en accord avec ses intérêts nationaux. Ainsi, 280 militaires ont été déployés au Kosovo car 10 % des étrangers en Suisse viennent de cette région. Mais elle a aussi envoyé des observateurs pour l'ONU au Liban, en Palestine et en Israël. Ses soldats sont reconnus, comme dit plus haut, pour leur savoir faire dans la logistique, l'humanitaire et l'apprentissage. Ce déploiement lui est rendu possible grâce au statut des militaires sous la bannière de l'ONU, soldats visant à promouvoir la paix et le respect du droit international, et non à prendre part pour un belligérant dans un quelconque conflit. Il n'est pas sur qu'unilatéralement, la Suisse aurait pu prendre la décision d'envoyer des militaires même en tant que simples observateurs. Aujourd'hui, il y a 489 soldats suisses qui évoluent à l'extérieur du territoire national.

Les relations entre la Suisse et l'UE est un cas original et paradoxal. René Schwok la décrit comme « adhésion improbable, marginalisation impossible ». L'interdépendance de la Suisse avec ses voisins est totale, que cela soit d'un point de vue politique, démographique, économique, culturel ou scientifique. Elle embrasse les langues, les cultures, les religions, les traditions de ses voisins fondateurs de l'UE. Son entrée dans l'UE semblerait donc courue d'avance, mais elle n'en a pourtant pas l'intention. La Suisse est une mosaïque de peuples qui aurait dû être une entrave à la formation d'une nation. Pourtant, il existe bel et bien une unité suisse. Pendant longtemps, la plupart des dirigeants suisses ont affirmé que l'identité helvétique serait remise en cause par une adhésion à l'Union européenne car elle pourrait se dissoudre dans une Europe sans frontières et dotée d'objectifs supra nationaux<sup>2</sup>.

L'adhésion suisse à l'UE n'est pas pour demain, et la coopération dans le domaine militaire n'ira pas plus rapidement. L'UE n'arrivant pas à s'accorder sur une ligne directrice commune au niveau militaire, la Suisse n'a pas d'accord global avec elle. La coopération se fait surtout avec les États voisins (Allemagne Italie France Autriche) et avec d'autres, en fonction des spécialités ou besoins, selon un modus vivendi qui donne des solutions gagnantes/gagnantes. Elle a actuellement 85 activités en coopération avec les forces terrestres, aériennes et spéciales de l'armée française.

Par exemple, l'EUB est une zone d'entraînement franco-suisse dont la taille a été récemment agrandie au profit des suisses.

Outre des éléments tels que la neutralité, la démocratie directe, le fédéralisme et les obstacles économiques, la Suisse n'a pas vécu de traumatisme dans son histoire récente qui les aurait amenés à changer radicalement leur politique étrangère. Depuis plus de deux siècles, ils n'ont enduré sur leur territoire ni guerre mondiale, ni guerre civile, ni dictature, ni occupation étrangère, ni décolonisation. Les leçons de la

---

<sup>2</sup> Le Conseil fédéral disait en 1960 : « Une nation qui doit son existence non pas à l'unité de la langue, de culture ou d'origine mais à une volonté politique, ne peut pas consentir à un affaiblissement progressif de son indépendance politique. »



---

Seconde Guerre mondiale n'ont pas été vécues avec autant de force chez les suisses que chez le reste des européens. Paradoxalement, elle l'a même renforcée dans la conviction de la justesse de son modèle et de l'absence de toute nécessité de le remettre en question.

Par Thaïs Daufouy / Vigneron-Larosa et Pierre Ferrebeuf

Membres du pôle Europe,

Étudiants en *Bachelor 2* et *Bachelor 3* de l'ILERI.



---

## **Bibliographie :**

### Ouvrages :

- Langendorf Jean-Jacques, *Capitulation ou volonté de défense? La Suisse face à un défi*, Regard et connaissance, Cabédita, 2011, 80 pages.
- Streit Pierre, *Histoire militaire Suisse*, Illico, Folio, 2006, 160 pages.
- Langendorf Jean-Jacques et Lüscher Mathias, *Une digue au chaos, l'armée des citoyens*, Regard et connaissance, Cabédita, 2013, 80 pages.
- Schwok René, *Suisse-Union européenne : L'adhésion impossible ?*, Collection Le savoir suisse, presses polytechniques et universitaires romandes, 2010,

### Articles :

- Commission de milice du chef du DDPS, « L'importance de l'armée pour la Suisse : une analyse économique globale en terme d'utilité et de coûts », août 2012, 4 pages.
- Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports et le Département fédéral des affaires étrangères, « La neutralité de la Suisse, 4ème édition et corrigée »,
- Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, « Les défis de l'armée, rapport aux commissions de la politique de sécurité des chambres fédérales », le 31 octobre 2011, 13 pages.
- Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, « Contributions internationales de l'armée suisse », Fiche d'information, 30 janvier 2008, 2 pages.
- Wenger Andreas et Möckli Daniel, « Security Policy Report : key points and debates », CSS Analyses in Security Policy n°50, CSS ETH Zurich, mars 2009, 4 pages.

